

L'observatoire de la parentalité de l'océan Indien :

Regards croisés sur les familles du Mozambique

Thierry Malbert et César Cumbe

L'observatoire de la parentalité de l'océan Indien englobe au-delà des pays faisant partie de la COI, les pays de l'Afrique Australe dont le Mozambique. Créé depuis trois ans, cette structure fédérative qui porte la recherche sur les familles de l'océan Indien et l'appui aux pratiques sociales du soutien à la parentalité, permet d'obtenir une meilleure visibilité et une mise en lien propice aux croisements des connaissances et des résultats de recherches. Ces liens tendus entre nos rives, constitués au travers des huit antennes de l'observatoire, permettent aux chercheurs et praticiens, de relier les familles de notre espace indienocéanique pour une meilleure coproduction des acteurs. L'état des lieux des recherches sur les liens familiaux entre le Mozambique et La Réunion en histoire, sociologie, anthropologie ou sciences de l'éducation montre l'intérêt de mieux connaître et comprendre nos racines communes dans une perspective d'un co-développement actif.

Cet article présente l'état des lieux des analyses et des perspectives de développement construites à partir de l'observatoire de la parentalité de l'Océan Indien entre le Mozambique et La Réunion, tant sur le plan de la recherche que sur le plan des politiques et stratégies du soutien à la parentalité.



1) La création de l'observatoire de la parentalité de l'océan Indien

Les représentants de 8 pays de l'Océan Indien se sont réunis pour poser des «regards croisés sur la famille et la parentalité dans l'Océan Indien» (Afrique du Sud, Comores, France-Réunion, Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles, Tanzanie) lors du colloque international qui s'est tenu à La Réunion les 27 et 28 octobre 2015.

Les participants des pays présents ont considéré cette rencontre comme éminemment utile et ont exprimé le désir de développer ensemble les travaux communs sur ces sujets partagés par la création d'un observatoire de la parentalité océan Indien.

En effet , le renforcement des compétences parentales par la mise en lien des dispositifs et actions dans nos pays, tout comme le transfert des outils de bonnes pratiques entre les acteurs du soutien à la parentalité apparaît une nécessité pour répondre aux besoins de notre humanité en ce début de XXI siècle.

La création d'Observatoire(s) de la parentalité dans chaque pays de la zone, sur le modèle mis en place par La Réunion est donc à présent effective. De tels Observatoires ont pour but de promouvoir le développement des compétences parentales par l'identification et la diffusion des meilleures pratiques, autour de chacun des 4 invariants suivants:

- a. Les familles comme cadre sécurisant et stable où les enfants et autres membres de la famille arriveront à s'épanouir avec un maximum d'amour inconditionnel et bienveillant, quels que soient les types de famille considérés ;
- b. Les familles comme instruments de filiation qui intègrent les enfants dans une généalogie et une histoire familiale, quels que soient les types de famille considérés ;
- c. Les familles comme co-acteurs de l'éducation des enfants, en collaboration notamment avec l'école (l'éducation incluant ici l'acculturation et l'instruction³) ;
- d. Les familles comme acteurs premiers de la socialisation des enfants, de concert cette fois non seulement avec l'école mais avec une multitude d'autres personnes et institutions avec lesquels l'enfant doit aussi apprendre à interagir ;

La présence d'un observatoire de la parentalité sur l'île de La Réunion à l'initiative de la CAF et de l'université de La Réunion, représente un outil pertinent d'éclairage des politiques publiques et de la société civile dans ce domaine et permet d'initier ce projet dans un rayonnement régional.

Cet Observatoire fédère dans un premier temps les Observatoires de chaque pays. Les buts de cet Observatoire est de favoriser le dialogue interculturel entre les différents observatoires et acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux de façon à identifier les meilleures pratiques et à stimuler la créativité de tous dans le respect des spécificités culturelles de chacun. Le partage de responsabilité entre les observatoires nationaux et l'observatoire «fédéral» (au niveau de tout l'Océan Indien) est accompli à l'avantage de l'Observatoire fédéral sur la base d'éviter les doublons inutiles, réduire les coûts, augmenter la qualité de l'information produite et, à l'avantage des observatoires nationaux,

pour tout ce qui touche le respect des spécificités culturelles de chacun et/ou de ce qui ne peut se faire qu'au point de vue local seulement étant donné le type de financement reçu.

Une des premières tâches de l'Observatoire de la parentalité de l'Océan Indien a été de cartographier tout ce qui se fait et tout ce qui manque, au sein de chaque pays.

Une des premières tâches de ce qui pourrait devenir un Observatoire de la parentalité pour l'Océan Indien serait de cartographier tout ce qui se fait et tout ce qui manque, au sein de chaque pays. Le recensement comporte les rubriques suivantes :

- Le contexte local : recensement des données démographiques et sociales relatives à la famille ;
- les politiques publiques : inventaire des politiques publiques en faveur du soutien à la parentalité ;
- les acteurs du soutien à la parentalité : inventaire des organisations gouvernementales et non gouvernementales ;
- les dispositifs : inventaire des actions menées sur le terrain auprès des familles ;
- la recherche : inventaire des productions scientifiques universitaires sur les thématiques de la parentalité et du soutien à la parentalité ;
- les publications : ouvrages, articles scientifiques, études/rapports, guides et fiches pratiques, articles de presse, pour ne citer que celles-ci ;
- l'actualité : toute information relative au soutien à la parentalité.

A ce jour l'observatoire de la parentalité de l'Océan indien prend forme. Sur les 7 antennes présentes dans les pays suivants : Afrique du Sud, Comores, Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles, et Tanzanie, l'antenne de l'île Maurice vient de créer son propre observatoire en mai 2018.

Les données transversales sur les points cités sont accessibles sur le site de l'observatoire de la parentalité de La Réunion : www.observatoireparentalite.re

Chaque antenne est constituée d'un triptyque réunissant le politique avec la branche famille de l'Etat, le scientifique avec l'université et la recherche et également le monde associatif avec les ONG.

2) L'antenne du Mozambique :

L'antenne du Mozambique est constituée pour la part de l'Etat par la représentation de M. Domingos Arthur : Sociologue et secrétaire permanent au ministère de la culture et tourisme. L'université est représentée par M. César Cumbe, enseignant chercheur à l'université pédagogique de Maputo-Maputo et par M. Chitute Didier Malunga, juriste et spécialiste du droit de la famille. Le monde Associatif est représenté par L'ONG WLSA (Women and Low in Southern Africa Research and Education Trust, donc Mme Teresinha da Silva est la directrice.

La collaboration de cette antenne de l'observatoire de la parentalité de l'océan indien permet de livrer et transmettre à l'ensemble des pays de l'océan Indien des données concernant les familles et dispositifs du Mozambique. Le corpus de recherche reprend les axes de la charte de l'observatoire ; il comprend des données généralistes quantitatives d'ordre démographique propres à des indicateurs descriptifs des populations du pays mais aussi des données qualitatives plus spécifiques abordant la sociologie et l'anthropologie.

3) Le contexte local

- **Données démographiques et sociales.**
- **Population** : 26.423.623 habitants (*estimation officielle, 2016*)
Espérance de vie : 57,6 ans
Croissance démographique : 11.819 (*Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2016*)
- **Indice de fécondité** : 5, 15 enfants par femme
- **Taux d'alphabétisation** : 52% (*2015*)
- **Indice de développement humain (classement ONU)** : 0.416 (*182ème*)
- **Communautés représentées sur le territoire** :
 - Makua-Lomwés, Tsongas, Shonas, Nguni, Yao

- **Religions représentées sur le territoire** :

- Catholique romain, 24%
- Protestants (d'autres chrétiens), 22%
- Musulmans, 20%
- Animistes

- **Langues officielles** : Portugais

Autres langues : Cicopi, cinyanja, cinyungwe, cisena, cindau, cishona, ciyao, echuwabo, ekoti, elomwe, gitonga, maconde (ou shimakonde), kimwani, macua (ou emakhuwa), memane, suahili (ou kiswahili), suazi (ou swazi), xichangana, xironga, xitswa et zulu.

- **Données économiques**
 - PIB par habitant** : 601,12 USD (*2015*)
 - Taux de chômage** : 17 % (*2007*)
- **Les politiques publiques** :
- **Les politiques publiques en faveur du soutien à la parentalité (depuis 2000)**
 - Constitution de la République du Mozambique (2004)
 - Loi de la Famille (2014)
 - Politique de l'Action Sociale
 - Politique pour les Personnes Âgées (Política da Pessoa Idosa)
- **Les acteurs** :
- **Les organisations gouvernementales**
 - Ministère du Genre, de l'Enfant et de l'Action Sociale. (Ministério do Género, Criança e Acção Social)

- Institut National de l'Action Sociale. (Instituto Nacional da Acção Social)
- Ministère de la Justice et des affaires Religieuses (Ministério da Justiça e Assuntos Religiosos)

- **Les organisations non gouvernementales**

- ACFD – Associação Criança, Família e Desenvolvimento (Association, Enfant, Famille et Développement). E-mail : associacao.cfd@tvcabo.co.mz
- AMODEFA – Associação Moçambicana de Defesa da Família (association mozambicaine de défense de la famille) www.amodefa.org
- MUCHEFA – Associação da Mulher Chefe da Família (Association de la Femme chef de famille)
- Associação de Viúvas e Mães Solteiras (AVMAS), Association de Veuves et Mères Célibataires
- Associação KINDLIMUKA (Focalisée sur la protection des veuves, femmes abandonnées et orphelins)
- Associação da Mulher Moçambicana de Carreira Jurídica (Association de femme mozambicaine de carrière juridique)
- Associação Moçambicana Mulher e Educação (Association mozambicaine femme et éducation)
- Associação Mulher Género e Desenvolvimento (MUGEDE), Association femme, genre et développement
- Associação Mulheres e Leis na África Austral (WLSA), Association femmes et lois en Afrique australe
- Associação para a Promoção da Economia e Desenvolvimento Social da Mulher, Association pour la promotion de l'économie et développement social de la femme
- Associação para o Desenvolvimento da Mulher Rural (AMRU), Association pour le développement de femme rurale
- Comité da Mulher Trabalhadora (COMUTRA), Comité de la femme travailleuse
- Fórum Mulher — Coordenação para Mulher no Desenvolvimento, Forum femme-Coordination pour la femme dans le développement
- Mulher, Lei e Desenvolvimento (MULEIDE), Femme, Loi et développement
- Organização da Mulher Moçambicana (OMM), Organisation de la femme mozambicaine

Les dispositifs

- **Inventaire des actions menées auprès des familles**
 - Commémoration annuelle de la journée de la famille (le 25 décembre) ;
 - Commémoration annuelle de la journée internationale de la personne âgée ;
 - Assistance sociale (matérielle et psychosociale) des familles dirigées par des femmes ou par des jeunes gens ;
 - Organisation des cérémonies de mariage par le Ministère, des municipalités et par le secteur privé, en faveur des couples démunis

La recherche

- **Recherche scientifique universitaire (thèses, mémoires de master)**
 - MATINE, Manuel Henriques. *A integração de famílias autóctones no colonato do Limpopo em Moçambique, 1959- 1977*. Niterói – Rio de Janeiro, Brasil. 2015. (Mémoire de master)
 - ARTUR, Domingos do Rosário. *Les jeunes Lomwé du Mozambique face aux rites d’initiation*. Université Paris VIII, France. (Mémoire de master)

Les publications

Ouvrages

-BRITO, Luís de Brito; Castel-Branco, Carlos Nuno; CHICHAVA, Sérgio; FRANCISCO, António. (Organização). . 2009. *Protecção social: Abordagens, desafios e experiências para Moçambique*. Comunicações apresentadas na II Conferência do Instituto de Estudos Sociais e Económicos. Edição: IESE. **E-mail:** iese@iese.ac.mz | www.iese.ac.mz

- MALUNGA, Chitute Didier, 2010, *Criança, Família, Herança*, Maputo-Moçambique.

-SILVA, Gabriela. 2007. *Educação e Género em Moçambique*. Porto. ISBN: 978–989-95426–2-4. Centro de Estudos Africanos da Universidade do Porto. <http://www.africanos.eu>

- **Articles scientifiques**

Nhantumbo-Divage, Sónia; Divage, José; Marrengula, Miguel. 2010. *Casamentos prematuros em Moçambique Contextos, tendências e realidades*. Maputo
- **Études et rapports**
- ARTUR, Domingos do Rosário. (Coordenação). 2002. *Mecanismos, Organizações institucionais e comunitárias de atendimento de órfãos: Estudo de caso nas províncias de Sofala e Manica*. – Beira, Moçambique

4) La structuration de la parenté au Mozambique

Au Sud du pays on retrouve une structure de parenté patrilinéaire, alors que dans le Nord la structure de la parenté est patrilinéaire.

Au Mozambique il est très fréquent que trois générations vivent ensemble sous le même toit. C’est la situation classique aussi bien à la campagne qu’en ville. Dans le premier cas, c’est essentiellement pour des raisons culturelles. Dans le deuxième aux raisons culturelles s’ajoutent surtout les problèmes matériels et financiers qui rendent la troisième génération dépendante des deux autres qui détiennent le patrimoine familial.

. La famille matrilineaire

Dans les familles matrilineaires, c'est le mari qui va habiter chez ses beaux-parents. Souvent, ce dernier, se contente d'ajouter une chambre dans la maison de ses beaux-parents. Il n'est pas rare qu'à autant de chambres corresponde autant de gendres. Le cas échéant, on se contente de partager la même cour tout en gardant sa paillote pour chaque couple.

. La famille patrilinéaire

Dans les familles patrilinéaires, c'est le contraire. La belle-fille cohabite avec ses beaux-parents auxquels elle doit souvent consacrer plus d'attention que celle qu'elle consacre à son propre mari. Ce dernier, dans la plupart de cas, se voit forcé de partir ailleurs à la recherche du travail. Cet ailleurs, peut-être la capitale, une autre ville ou un autre pays (Afrique du sud essentiellement).

. La famille nucléaire

Le type de familles le plus nombreuses, c'est la famille nucléaire, dans laquelle il est fréquent que les enfants grandissent, se marient tout en continuant à cohabiter avec leurs parents.

Relations sociales dans la famille : Les tensions dans la cohabitation intergénérationnelle

Dans les tous les cas, les cohabitations ne se passent pas nécessairement toujours bien.

D'où l'explosion d'une nouvelle vague de familles monoparentales où le nombre de mères célibataires tend à l'emporter, puisque la loi est plus favorable pour la garde des enfants à la mère.

Séparation et famille recomposée

Mère célibataire et ex-mari, reprennent leur vie, d'où l'émergence de la famille recomposée, dont on ne sait que peu de chose, et qui est pourtant une nouvelle réalité dans le milieu urbain surtout.

Il est important de signaler qu'au Mozambique il n'y a pas de données statistiques ni d'études scientifiques précises sur les évolutions de la structure familiale. D'où la nécessité de faire des recherches et de les diffuser.

Les familles ont besoin de soutien

Il existe une association de mères célibataires et veuves qui n'est rien d'autre qu'une réponse citoyenne à un malaise sociétale. Les veuves, sont souvent expropriées du patrimoine familial dès le décès de leur mari.

Quelles sont les familles les plus vulnérables

- Les familles les plus vulnérables sont les familles monoparentales dont l'un des conjoints, souvent la mère, ne travaille pas. En général, à quelques exceptions près, une mère célibataire n'est pas bien vue tant par la famille de son ex que pour la société en général. Celle-ci, en général est victime d'une double "peine" ou "violation" : carences matérielles et hostilité/ harcèlement moral.
- Les personnes âgées parmi les familles vulnérables. Privées souvent de leurs enfants, à cause des tensions classiques entre la belle-mère et la belle-fille, la belle-fille et la belle-

sœur...voire des accusations de sorcellerie, les couples du âgées font face à des problèmes matériels et psychologiques.

- Les mères célibataires, souvent dépendantes de leur ex-mari pour assurer les besoins matériels des enfants, ont recours à l'association pour avoir de l'aide et assistance juridique, surtout lorsque le père des enfants n'assume pas ses obligations parentales (pension alimentaire, frais de scolarité...).

Qu'est-ce que l'État fait pour soutenir les familles, leurs compétences éducatives ?

L'État soutient essentiellement les familles vulnérables sur le plan social ou matériel à travers une pension, et également sur le plan juridique. Les compétences éducatives sont nuancées surtout dans la plupart des familles vulnérables dans lesquelles les parents sont illettrés et ne savent ni lire ni écrire. Néanmoins, ces mêmes familles ont la maîtrise et la compétence de l'éducation traditionnelle (règles coutumières et mœurs autochtones). Chose intéressante, même dans les familles aisées, surtout dans le sud du Mozambique plus patrilinéaire, le mariage traditionnel : le Lobolo, est indispensable et toujours d'actualité. Il en va de même pour les pratiques du culte animiste, bien qu'ils soient intimes, privés et tabous, puisqu'on n'en parle pas publiquement en dehors de la famille (nucléaire ou élargie).

Qu'est-ce que Le Lobolo bantou ?

Le Lobolo est une coutume multiséculaire propre aux sociétés agraires dans laquelle le père fiance son fils dès l'âge de dix ans à une fillette du même âge. Et il se met dès lors à verser régulièrement et pendant plusieurs années des têtes de bétail à la famille de la fille. Ce n'est que lorsque le paiement global est intervenu que le mariage peut avoir lieu. On voit là dans la forme de l'alliance des échanges symbolique et physiques entre groupes.

Que font les ONG ?

Les ONG s'investissent surtout dans la résolution et prévention des problèmes touchant les familles. La question de la lutte contre les mariages précoces et la violence domestique est en réflexion, notamment les ONGS telles que WLSA Mozambique entre autres.

Chaque ONG s'occupe d'un problème spécifique à l'échelle communautaire. Le soutien s'adresse d'abord à l'ensemble de familles vulnérables dans une zone géographique déterminée.

Qui est le plus dynamique et compétent dans le secteur du soutien aux familles, l'Etat ou les ONG ?

Les ONG sont là pour relayer ou aider l'Etat qui connaît hélas ses limitations aussi bien en termes de ressources humaines qu'en termes de ressources financières et logistiques. L'action de l'Etat est large et massive, alors que celle des ONG est plus communautaire. Même s'il y a une concertation entre les

ONG et l'Etat, le dynamisme et la compétence est plutôt du côté des ONG, dans la mesure où les ONG s'occupent d'un problème spécifique : mariage ou maternité précoce, personnes âgées, handicap visuel, auditif, langagier, corporel, maladies chroniques, problèmes sociaux divers.....

Ces données sur les familles du Mozambique et les structures d'accompagnement au soutien à la parentalité recueillies et mises à jour régulièrement par l'antenne du Mozambique sont diffusées sur le site de l'observatoire. Elles permettent à l'ensemble des acteurs de l'océan indien qui œuvrent sur la thématique de la famille et du soutien à la parentalité de mieux se connaître, de prendre connaissance et d'interagir avec les acteurs du Mozambique. C'est donc dans une logique interculturelle de benchmarking que l'indiaocéanie prend forme sur le secteur de la famille et du social.

Bibliographie :

ARTHUR, Maria José, SILVA, Teresa Cruz, SITO, Yolanda, MUSSA, Edson, A lei da família e a igualdade de direitos. Balanço da sua aplicação, Maputo, WLSA Moçambique, 2012.

BUZYN, Ety, Papa, maman, laisse-moi le temps de rêver, Paris, Albin Michel, 1995.

CHIZIANE, Paulina, Le parlement conjugal. Une histoire de polygamie, Paris, Actes Sud, 2006.

CUMBE, César « La famille au Mozambique aujourd'hui : autorité parentale, éducation des enfants, langage et société » (à paraître)

CUMBE, César, « Approche sociolinguistique de l'écrit informel en milieu scolaire au Mozambique: voix dissonantes, voix éruptives en classe », *Spécificités* Numéro 4, octobre 2011, pp 15-24.

CUMBE, César « Cão-escola em acção: educar "à maneira"...Por uma antropologia de linguagem dos nomes de cães em Moçambique», *UDZIWI*, Número 7, Julho 2011, pp 29-49.

ERNY, Pierre, L'enfant et son milieu en Afrique noire, Paris, L'Harmattan, 1987.

ERNY, Pierre, L'enfant dans la pensée traditionnelle de l'Afrique noire, Paris, L'Harmattan, 1990.

GEFFRAY, Christian, Ni père ni mère. Critique de la parenté : le cas makhuwa, Paris, Seuil, 1990.

KULA-KIM, Céline, Mutations de la famille africaine. La parenté au carrefour des modèles éducatifs, Paris, L'Harmattan, 2010.

MALBERT, Thierry. Education familiale dans l'océan Indien. Revue Internationale en Education Familiale. N°38. L'Harmattan. 2016.

MALBERT, Thierry. L'éducation familiale, quels nouveaux défis? Parents, enfant et école. Paris, Karthala 2015, 253p

MALBERT, Thierry. Le rôle des représentations de l'hérédité dans la structuration des filiations, in, *Famille et parentalité : rôles et fonctions entre tradition et modernité*. Michel Latchoumanin & Malbert Thierry (eds), Paris, L'Harmattan. 2007.

MALUNGA, Chitute Didier, Criança, Família, Herança, Maputo, CIEDIMA, 2010.

MICHEL, Andrée, Sociologie de la famille et du mariage, Paris, PUF, 1972.

